5 rue des Entrepreneurs, Parc d'activités des Vallées, Bât G4, 45770 Saran
06 58 98 99 09 — ventes@turboking.fr
Lun-Ven 9h-12h et 13h30-18h30

Notice de montage TurboKing

Un turbo neuf ne répare pas la cause de la panne du précédent. Cette notice résume ce qu'il faut vérifier, remplacer et respecter pour monter votre turbo ou votre CHRA dans de bonnes conditions. Elle est pensée pour tenir sur une à deux pages imprimées et peut être remise à votre garagiste.

1. Pourquoi ces consignes

Un turbo tourne à très haut régime, lubrifié par l'huile du moteur. La plupart des pannes précoces viennent de l'environnement du turbo (huile, alimentation en huile, admission, échappement) plus que de la pièce elle-même.

Ces consignes protègent votre pièce. Pour les professionnels, notre garantie commerciale dépend de leur respect et des justificatifs demandés plus bas. Pour les particuliers, ce sont des recommandations : elles ne conditionnent ni la garantie légale de conformité ni la garantie des vices cachés (voir la dernière section).

2. Identifier votre turbo

Avant de commander ou de monter, vérifiez que la référence de la pièce reçue correspond à celle de la pièce d'origine.
Formats de numéro courants par fabricant (le symbole # représente un chiffre) :

- Garrett — format 7#####-####, en général sur la plaque du turbo.
- KKK / BorgWarner — format 5### ### ####, en général sur la plaque du turbo.
- Mitsubishi — format 49###-0####, en général sur la plaque du turbo.
- Holset — format 35##### ou 40#####.
- IHI — format V###.
- Schwitzer — format 3#####.

3. Chercher la cause de la panne avant de remplacer

Monter un turbo neuf sans avoir trouvé pourquoi l'ancien a lâché expose le nouveau au même sort. Points à contrôler :

- huile moteur : niveau, qualité, état, pression d'huile ;
- filtre à huile : état, remplacement ;
- alimentation en huile du turbo : débit correct, conduit non obstrué ;
- durites d'huile (arrivée et retour) : obstruées, écrasées ou encrassées ;
- corps étranger dans l'admission ou l'échappement ;
- admission colmatée (filtre à air, durites, échangeur) ;
- échappement, filtre à particules (FAP) et vanne EGR : colmatage, contre-pression ;
- fuites d'air sur le circuit de suralimentation ;
- actionneur ou géométrie variable : blocage, dépose ou réglage incorrect.

4. Vérifications avant montage

Avant de poser la pièce, contrôler les trois circuits qui l'entourent.

- Admission : filtre à air propre, durites saines, aucun corps étranger, échangeur non huileux.
- Circuit d'huile : arrivée d'huile dégagée, retour d'huile libre, huile moteur et filtre neufs.
- Échappement : ligne libre, FAP et vanne EGR en bon état.

5. Étapes de montage

À suivre dans l'ordre :

1. Remplacer les pièces associées : filtre à huile, filtre à air, huile moteur, banjo ou raccord d'arrivée d'huile, tuyaux d'arrivée et de retour d'huile.
2. Utiliser des joints NEUFS, sans pâte à joint (elle peut se détacher et boucher le circuit d'huile).
3. Purger l'arrivée d'huile : remplir le turbo d'huile propre par l'orifice d'arrivée avant de raccorder.
4. Débrancher le retour d'huile et faire tourner le moteur (démarreur) jusqu'à ce que l'huile s'écoule claire, puis raccorder.
5. Démarrer et laisser tourner 5 minutes au ralenti, sans accélérer.
6. Contrôler l'absence de fuite d'huile, d'air et de gaz d'échappement.
7. Effectuer un test de la pression de suralimentation.

6. Conseils d'usage

Ne sollicitez pas le moteur à froid : attendez que l'huile soit à température avant d'accélérer franchement. Après un effort soutenu, laissez tourner quelques instants au ralenti avant de couper le moteur.

5 rue des Entrepreneurs, Parc d'activités des Vallées, Bât G4, 45770 Saran
06 58 98 99 09 — ventes@turboking.fr
Lun-Ven 9h-12h et 13h30-18h30

7. Conditions de la garantie commerciale (professionnels)

Pour faire jouer la garantie commerciale, un professionnel conserve et fournit :

- la facture de montage établie par un professionnel ;
- la facture des pièces neuves : filtre à huile, filtre à air, huile moteur, banjo ou raccord d'arrivée d'huile, tuyaux d'arrivée et de retour d'huile, joints.

Ce que la garantie commerciale ne couvre pas

La garantie commerciale ne s'applique pas en cas de :

- corps étranger dans le turbo ;
- surchauffe visible (teinte bleutée du métal) ;
- actionneur endommagé ou modifié ;
- huile contaminée ou inadaptée ;
- montage non conforme à la notice de montage ;
- reprogrammation du calculateur moteur.

En cas de panne sous garantie commerciale

Écrivez-nous à ventes@turboking.fr avec des photos de la pièce et les justificatifs ci-dessus. La pièce nous est renvoyée pour examen ; si la garantie s'applique, elle est remplacée ou remboursée. La prise en charge porte sur la pièce seule : la main-d'œuvre et les frais annexes ne sont pas pris en charge.

Particuliers et professionnels : quelles garanties ?

Pour les particuliers : garantie légale de conformité de 2 ans, sans limite de kilométrage, et garantie des vices cachés. Ni l'une ni l'autre n'est conditionnée au respect de ces consignes ni à une facture de montage, et TurboKing ne propose pas de garantie commerciale aux particuliers.

Professionnels : garantie commerciale 12 mois et garantie des vices cachés, sous conditions de montage et de justificatifs.